

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DU CIRCUIT DE MERIGNAC

17ème RALLYE NATIONAL DE PUISSEGUIN - ST EMILION

02-03 & 04 MAI 2008

REGLEMENT PARTICULIER



C'est grâce à la compréhension des communes de PUISSEGUIN de LUSSAC et MONTAGNE que nous avons pu organiser pour vous cette quinzième édition.

Ce sera grâce à votre sportivité et à l'attitude responsable que vous saurez adopter durant les RECONNAISSANCES que la pérennité de cette épreuve sera assurée.

Nous vous demandons expressément de montrer l'exemple, de respecter la sécurité et la tranquillité des villages qui vous accueillent et de suivre scrupuleusement les règles de la circulation et du code de la route.

LES RECONNAISSANCES NE SONT PAS DES ESSAIS.

Une surveillance sera établie et des contrôles portant aussi bien sur le RESPECT DU CODE DE LA ROUTE que sur le niveau sonore des véhicules seront effectués par les services de la GENDARMERIE.

Des contrôles seront également effectués sur le parcours par nous-mêmes et l'article 6.2.4 du règlement sera strictement appliqué, notamment :

Reconnaissances en dehors des jours et heures autorisés, ou non respect du nombre maximal de passages = DEPART REFUSE

Nous comptons sur votre compréhension,

De votre attitude et de votre comportement responsable dépend l'avenir de notre épreuve. Soyez en remerciés.

> Michel SAURUE Président du Comité d'Organisation



Le Règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

LUNDI 31 MARS 2008

Parution du règlement, ouverture des engagements

Clôture des engagements (à minuit)

Parution du Carnet d'itinéraire (Road Book)

Reconnaissances autorisées de 8h00 à 23h00 Reconnaissances autorisées de 8h00 à 23h00 Reconnaissances autorisées de 8h00 à 23h00 Reconnaissances autorisées de 8h00 à 23h00

Vérifications des documents et des véhicules de 16h00 à 21h00 $\,$ Cave Coopérative de PUISSEGUIN S^T ÉMILION

SAMEDI 03 MAI 2008 $1^{\text{ère}}$ réunion du Collège des Commissaires Sportifs à 8h30 Cave Coopérative PUISSEGUIN S^{T} ÉMILION

Publication des équipages admis au départ à 9h00 Cave Coopérative PUISSEGUIN S^T ÉMILION

Départ de la première voiture à 10h30 Cave Coopérative PUISSEGUIN S^T ÉMILION

Arrivée de la première voiture à 23h48 Cave coopérative PUISSSEGUIN S^T ÉMILION

Vérifications finales : Garage DUMOY à PUISSEGUIN



Publication des résultats du rallye : ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent Cave Coopérative de PUISSEGUIN S^T ÉMILION

Remise des prix à 10h15 au podium de la Française des Jeux à la cave coopérative de PUISSEGUIN S^T ÉMILION

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'A.S.A. du CIRCUIT de MÉRIGNAC (organisateur administratif) organise en collaboration avec l'Écurie KEN - DATEN (Organisateur technique) le $17^{\text{ème}}$ RALLYE NATIONAL de PUISSEGUIN - S^{T} -ÉMILION qui se déroulera les 02 - 03 et 04 MAI 2008

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A., sous le permis d'organisation

N° 33 // 21/01/2008

Comité d'Organisation

Président: M. Michel SAURUE

Trésorier : M. Jean-Michel COURJEAU

Responsable des commissaires : M. Lionel MOUNET

Secrétariat du rallye: M. Jean-Michel COURJEAU

Guillotin

33570 PUISSEGUIN

Téléphone: 05.57.74.36.18

E-Mail: cecile.courjeau@wanadoo.fr

Internet: www.asacm.com

Portable : 06 07 30 85 78 (Michel Saurue)



Permanence du rallye : Cave Coopérative de PUISSEGUIN ST EMILION Vendredi 02 MAI 2008 de 16h00 à 21h00

Samedi 03 MAI 2008 de 8h00 à 24h00

Organisateur technique: Ecurie KEN DATEN

1.1P. Officiels

Commissaires sportifs

PRÉSIDENT: M. Gérard BERTRAND ASA 09/05 Lic. N° 5705

MEMBRES: Mme Renée JECKER ASA 10/04 Lic. N° 11119

> Mme Roseline PRIOUX ASA 14/08 Lic. Nº 17877

Directeur de Course : M Jean-Pierre VAN BREMPT ASA 11/01 Lic N° 1049

M. Michel LAROULANDIE Adjoint au directeur de course : ASA 17/14 Lic. N° 8495

Directeurs de Course adjoints PC: M. Laurent TEILLARD ASA 17/05 Lic. Nº 10182

> M. Jacques POINOT ASA 11/01 Lic. N° 5558

> > M. Joseph LORRE ASA 12/02 Lic. Nº 10395

Directeurs de Course adjoints : ES1 M. Patrice PRIOUX ASA 14/08 Lic. N° 17879

délégués

ES2 M. Bernard CONDEMINE ASA 11/10 Lic. N° 6916

ES3 M. Philippe DANIEL ASA 10/04 Lic N° 50805

Juge de Fait M. Claude DELOUBES ASA 11/10 Lic. N° 16424

Médecin chef: Dr Jean-Pierre RIGOBERT ASA 11/10 Lic. N° 7967

Commissaire technique Responsable: M. Serge LARQUEY ASA 10/06 Lic. N° 8454

M. Paul GIBISSIER Commissaires techniques adjoints: ASA 10/04 Lic. Nº 19279

> M. Alexandre FOURCADE ASA 10/06 Lic. N° 28760 M. Jean-Claude AYRAL ASA 10/03 Lic. Nº 1536 M. Claude PINA ASA 10/04 Lic. Nº 13191

Chargés des relations Mme Claudie SIALELLI ASA 17/06 Lic. N° 55586 avec les concurrents : M. Jean-François FOURCADE Lic. Nº 8460 ASA 10/06

Sécurité rallye : M Gérard TEXIER Lic. Nº 18160 ASA 11/10



1.2P. Éligibilité

Le 17^{ème} RALLYE NATIONAL de PUISSEGUIN - S^T ÉMILION compte pour :

- La Coupe de FRANCE DES RALLYES 2e division 2008 ; coef. 3
- Le Championnat du Comité Régional Aquitaine
- Le Challenge des Commissaires du Comité Régional Aquitaine

1.3P. Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu à la Cave Coopérative PUISSEGUIN S^T ÉMILION les :

Vendredi 02 MAI 2008 de 16h00 à 21h00

Les vérifications finales seront effectuées :

Garage DUMOY à PUISSEGUIN. Prix de la main d'œuvre : 45 € TTC de l'heure.

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. Demande d'engagement - Inscriptions

3 1 5P

Toute personne qui désire participer au $17^{\text{ème}}$ RALLYE NATIONAL de PUISSEGUIN- S^{T} ÉMILION doit adresser à Mr Jean-Michel COURJEAU Guillotin 33570 PUISSEGUIN (cachet de la Poste faisant foi) la demande d'engagement ci-joint, dûment complétée avant le VENDREDI 18 AVRIL 2008 à minuit.

Personne à contacter : Michel Saurue : 06 07 30 85 78 - 05 57 74 59 40 ou www.asacm.com 3 1 10P

Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures maximum.

L'Ecurie Automobile KEN DATEN et l'ASACM se réservent le droit d'annuler le rallye si le nombre d'engagés est inférieur à 40.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :



- a) avec la publicité facultative des organisateurs : 390 € (*)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : 780 €
 - (*) Réduit à 350 € pour les licenciés A.S.A.C.M.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement (chèque à l'ordre de : ECURIE KEN DATEN.,

encaissé après le rallye).

3.3.3P. L'ordre des départs pour la 2^{ème} section sera donné dans l'ordre du classement de la première section (pénalités routières non comprises)

ARTICLE 4P - VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.3P. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

<u>L'assistance sera autorisée uniquement dans les parcs prévus au Road Book.</u>
<u>En dehors de ces parcs, l'assistance est strictement interdite</u>

ARTICLE 5P - PUBLICITÉ

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le 17^{ème} RALLYE NATIONAL de PUISSEGUIN - S^T ÉMILION représente un parcours de 167,800 Km, qui se déroule en 1 étape divisée en 5 sections et comporte 11 Épreuves Spéciales d'une longueur totale de 116,250 Km, soit 69,29 % d'E.S.

Les épreuves spéciales sont :

E.S. 1 - 4 - 7 PUISSEGUIN 15 Km 350 E.S. 2 - 5 - 8 LUSSAC 08 Km 100 E.S. 3 - 6 - 9 MONTAGNE 08 Km 000



E.S. 10 - 11 MONBADON 10 Km 950 L'itinéraire-horaire figure dans l'annexe « Itinéraire ».

6.2P. Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P. Dates des Reconnaissances

Les reconnaissances auront lieu les : 26 AVRIL - 27 AVRIL 2008 et les 01 - 02 MAI 2008

Elles sont autorisées UNIQUEMENT de 8h à

23h

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 4.

Toute infraction durant les reconnaissances sera passible des sanctions prévues à l'article 6.2.4. du règlement standard F.F.S.A.

Des contrôles seront effectués par l'organisateur.

ARTICLE 7 - DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7.2P. Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.2.11P: Les signes distinctifs des commissaires sont les suivants :

- Commissaire de route chasuble marquée « COMMISSAIRE »
- Chef de Poste chasuble marquée « CHEF DE POSTE »

ARTICLE 8P - RÉCLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.



ARTICLE 10P - PRIX



PRIX EN ESPÈCES (Cumulables)

Classement GÉNÉRAL	Premier : 750 € Deuxième : 520 € Troisième : 370 €
TOTAL:	1 640 €
Classement par GROUPE Dans chaque Groupe, il sera distribué: - 3 prix pour + de 9 partants - 2 prix pour 5 à 9 partants - pas de prix en dessous de 5 partants	Premier : 370 € Deuxième : 270 € Troisième : 170 €
TOTAL GROUPE :	3 240 €
Classement par CLASSE Dans chaque Classe, il sera distribué: - 3 prix pour + de 10 partants - 2 prix pour 6 à 10 partants - 1 prix jusqu'à 5 partants	Premier : 370 € Deuxième : 220 € Troisième : 120 €
TOTAL CLASSE :	13490 €
1 ^{er} Équipage exclusivement féminin :	220 €
TOTAL GÉNÉRAL :	<u>18 590 €</u>

COUPES



Des coupes récompenseront :

- Les trois premiers équipages du classement général.
 - Le premier de chaque GROUPE
 - Le premier de chaque CLASSE
 - Le premier équipage exclusivement féminin
 - La meilleure co-pilote

Chaque équipage classé recevra des produits du terroir de : Conseil des vins de Saint-Emilion et viticulteurs de Puisseguin, Lussac, Montagne et Saint-Emilion

La remise des prix se déroulera le DIMANCHE 04 MAI 2008 à 10h15 au Podium de la Française des Jeux à la cave coopérative à PUISSEGUIN S^T ÉMILION



EPREUVES SPECIALES

PREMIERE SECTION

PARC FERME PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN 46,100 kms comprenant Trois épreuves spéciales totalisant 31,450 km

ES 1 : PUISSEGUIN Départ : Puisseguin

Arrivée : Fourvieille 15.350 Km

ES 2 : LUSSAC Départ : La Tour

Arrivée : Lussac 08,100 Km

ES 3 : MONTAGNE Départ : Moulin des Laurets

Arrivée : Le Cros 08,000 Km

DEUXIEME SECTION

PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN 46,100 Kms comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,450 Km

ES 4 : PUISSEGUIN Départ : Puisseguin

Arrivée : Fourvieille 15.350 Km

ES 5 : LUSSAC Départ : La Tour

Arrivée : Lussac 08,100 Km

ES 6 : MONTAGNE Départ : Moulin des Laurets

Arrivée : Le Cros 08,000 Km

TROISIEME SECTION

PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN 46.100 Kms comprenant trois épreuves spéciales totalisant 31,450 Km

ES 7 : PUISSEGUIN Départ : Puisseguin

Arrivée : Fourvieille 15.350 Km

ES 8 : LUSSAC Départ : La Tour

Arrivée : Lussac 08,100 Km

ES 9 : MONTAGNE Départ : Moulin des Laurets

Arrivée : Le Cros 08,000 Km



QUATRIEME SECTION

PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN 15,000 Kms comprenant une épreuve spéciale totalisant 10,950 Km

ES 10 : MONBADON Départ : Bel Air

Arrivée : Château Guibeau

10,950 Km

10,950 Km

CINQUIEME SECTION

PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC FERME PUISSEGUIN 14,500 Kms comprenant une épreuve spéciale totalisant 10,950 Km

Soit une longueur totale du rallye de 167,800 Kms comportant 11 épreuves spéciales totalisant 116,250 Km

ES 11 : MONBADON Départ : Bel Air

Arrivée : Château Guibeau